

# La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN



SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

**Abonnements :** Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS

TÉLÉPHONE

Télégrammes : PETITE TUNISIE — TUNIS

**Insertions :** Première page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr.; Chronique locale, 1 fr. 50; Faits divers, 1 fr.; Réclames en 3<sup>e</sup> page, 0 fr. 80; en 4<sup>e</sup> page, 0 fr. 40. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

Secrétaire de la Rédaction : **J. VÉHEL**

PARAIT A 4, 6 OU 8 PAGES — LE PLUS IMPORTANT HEBDOMADAIRE DE LA RÉGENCE

## Comment la Société des Phosphates Tunisiens de KALAA-DJERDA prépare une émission de titres

Cette Société italienne, naturalisée tunisienne par ordre de Pichon, alors Résident général en Tunisie, sous la crainte de complications diplomatiques, exploite sans droit, sans titre, sans rien, au mépris de toute légalité, le gisement de phosphates de Kalaâ-Djerda, volé à ses légitimes propriétaires, les cinq cents dévolutaires indigènes de la tribu des Ouled-Cheick de Kalaâ-Djerda qui en poursuivent la revendication devant la Cour d'appel d'Alger où le procès est actuellement pendant.

Il serait fastidieux d'énumérer ici la série des moyens dilatoires employés depuis dix ans par les usurpateurs pour retarder indéfiniment l'examen de la cause en dernier ressort par ladite Cour d'appel d'Alger et l'heure de l'échéance fatale.

Le dernier en date vient de se produire par l'exploit d'un certain arbitre de commerce, liquidateur judiciaire de l'un des bénéficiaires des parts de la redevance volée par Pichon et son d'Anthouard de résidence aux indigènes de la tribu spoliée.

Mais la manœuvre n'aura servi à rien. Les poursuivants sont décidés à passer outre à l'acte extrajudiciaire qui leur a été signifié à domicile de l'avoué constitué, occupant pour eux.

Ils n'attendent plus aujourd'hui pour faire revenir l'affaire devant la Cour d'Alger que les délais de distance de six mois soient expirés dans la signification d'un arrêt de défaut-profit joint rendu à leur profit contre un certain Donegani, secrétaire d'ambassade à la légation italienne de Pékin, co-héritier de la maison Luigi Donegani de Livourne, dont le propriétaire était un nommé Jean-Baptiste Donegani, de Livourne aussi, décédé, au nom duquel les actes de rapine avaient été passés avec la bande de spoliateurs soutenus et protégés par Pichon-les-Caves.

Cette rapine rapporte aujourd'hui aux bénéficiaires de cette canaillerie sans nom la somme de quatre cent mille francs par an environ, alors que les légitimes propriétaires, battus, pourchassés et volés, reçoivent une location de six mille francs par an, auxquels les bénéficiaires veulent bien ajouter mille francs de supplément.

On pourrait se demander pourquoi la Maison J.-B. Donegani a pris si ouvertement position avec les spoliateurs contre les indigènes entraînant à sa suite la Société italotunisienne des Phosphates tunisiens, alors qu'il lui aurait été si simple de s'entendre avec les indigènes, véritables et légitimes propriétaires des phosphates situés dans leur habous?

C'est que la maison J.-B. Donegani, en traitant avec des gens n'ayant aucun droit, et surtout à

cause de cela, s'était réservé la part du lion dans les bénéfices de l'opération, au moins au moment où elle traitait cette affaire malpropre et foncièrement malhonnête, et l'acteur principal a entraîné à sa suite la société, laquelle est, du reste, mise en cause dans la poursuite en revendication et c'est elle seule, et surtout elle, qui est visée dans la procédure engagée par de nombreux actes judiciaires.

Comme les gisements de phosphates de Kalaâ-Djerda ne sont pas inépuisables et que la société craint la décision de la Cour d'Appel qui a déjà eu à connaître une précédente revendication à laquelle elle avait justement fait droit, elle a cherché à se garer du coup en traitant avec le Crédit Foncier d'Algérie-Tunisie, bénéficiaire de l'adjudication du gisement de Méheri-Zebbeus, près Sfax, moyennant une redevance de 3 fr. 88 par tonne de redevance.

Mais le malheur, c'est que les phosphates des environs de Sfax ne ressemblent pas à ceux de Gafsa et du sud de la Tunisie sous le rapport de la teneur. Si l'on rencontre un peu de phosphate de qualité marchande, il s'en trouve beaucoup d'inexploitables au moins tant que les autres gisements fourniront des qualités supérieures et il y en a bien pour plus de cent années avant qu'ils soient épuisés.

En attendant, Méheri-Zebbeus que deviendra-t-il?

La qualité peu marchande est tellement flagrante que, lors de la dernière assemblée des Phosphates Tunisiens, l'illustre président franco-italo-tunisien, le sénateur Mougeot, s'est refusé obstinément à donner des explications sur les résultats des analyses du Méheri-Zebbeus.

Tout cela étant connu, la Société ne pouvait espérer trouver les fonds en France pour l'exploitation du nouveau gisement inexploitable de longtemp. Elle a fait appel à un individu notoirement taré et, dit-on, sous le coup de plusieurs plaintes au parquet de la Seine pour escroqueries et abus de confiance, pour acheter le silence de la presse financière de la capitale, de celle naturellement qui est à vendre.

Et depuis quelques semaines, on ne parle plus, ou presque plus, des actions des Phosphates Tunisiens. Ce qui permettra d'étriller un peu plus le bas de laine français au profit d'une Société italienne dans laquelle sont perdus deux ou trois comparses français dont un sénateur payé pour couvrir cette malpropre marchandise.

Nous verrons si une banque française osera prendre à son compte le lancement d'un aussi mauvais papier qui, des hauteurs de sept cent cinquante francs, se tient péniblement aujourd'hui, par les moyens

que l'on devine, aux alentours de quatre cents, jusqu'au jour de la chute finale que précipitera l'interpellation de notre ami Charles Dumas.

JEAN-SANS-PEUR.

## BILLET DE LA SEMAINE

## Autour d'un Scénario gallo-moro-hébreo-adriatique

Lettre ouverte que LE SEMAINIER pourrait ouvrir pour ses lecteurs

Cher et palpitant Semainier,

N'achèterait-on la Petite Tunisie que pour s'y délecter de tes billets de la semaine; ne s'y abonnerait-on que pour suivre, plus attrayantes que Monte-Cristo, les péripéties de ton histoire franco-arabito-italo-juive, que l'on en aurait amplement pour ses deux ronds ou pour ses dix balles, nonobstant le menu fretin des pichonnades, giordâneries et autres lorbeussismes.<sup>(1)</sup>

Aussi suis-je, Semainier, un des fidèles lecteurs de ton histoire et me réclame-je de ce titre pour t'adresser cette paginette, où mon scepticisme naguère irréductible vient à résipiscence, devant les détails amoncelés et la rouerie des aigrefins. Je ne sais ma foi pas si je dois admirer ou vouer aux gémonies l'audace de ces deux repris de Lambesse, circoncis l'un à huit jours et l'autre à treize ans, que le bagne, sinon le séateur, n'a pas guéris du forfait de dol, et qui continuent, malgré les risques, à vouloir faire prendre à leurs contemporains les vessies habous pour des lanternes melk.

Je ne sais si je dois plaindre ou honnir les braves gens, complices sans doute involontaires de ce duo à voix, mais sans foi. Dois-je te demander si tes révélations leur ont ouvert les quinquets et s'ils n'ont pas lâché leurs camarades en congé de ban, dès avoir lu tes stupéfiantes révélations. S'ils l'ont fait, à eux mes compliments et les tiens aussi; mais s'ils ont continué, tant pire pour eux, dirait Pitou.

Dois-je, à ce propos, te conter ce que tu sais déjà, que ton indignation est superflue, car tu n'ignores pas qu'à Tunis la race des impénitents fait florès, et que la marge des codes est si large qu'ils peuvent s'y prélasser aisément, lorsqu'ils sont fatigués de pratiquer des coupes habiles dans le maquis de la procédure.

Quel est l'honnête homme retour de Djouggar ou de l'ex-Daver-Palace, qui ne recommande aussitôt les fredaines qui l'envoyèrent à ces villégiatures ou à d'autres.

Tu connais, Semainier, le précepte émis par le premier ivrogne: « Qui a bu, boira », a dû dire le père Noé en retournant à son chais malgré la honte de la première ébriété. Imitant le patriarcal et vénérable pochard, les héros de ton

(1) Pour les lecteurs occasionnels: frasques de Pichon, pêchés de Giordan et mines tristes genre Lorbeus. T. P.

histoire dont j'interromps la suite, ont à prendre pour devise: « Qui a trompé, trompera »

Ils falsifient à kalame-que-veutu. Tu es là, il est vrai, pour mettre le holà à leur cache-cache et pour débiter leur truc. Je t'en félicite et souhaite que tu parviennes à faire prendre ces incorrigibles marchands d'antiquités apocryphes la main dans l'écritoire.

Et, déposant à tes pieds le tribut de mes hommages, je te prie, courageux Semainier, de me laisser, pour une fois, signer à ta place...

TRISTAN POLYGRAPH.

## NOS ÉCHOS

## ANNONCE ABSOLUMENT SÉRIEUSE

On cherche à Tunis ou dans les environs, des malades atteints de phtisie au dernier degré, à qui l'on procurerait d'honnêtes ressources pour terminer une existence devenue pénible, sans attrait et sans charme surtout lorsque le manque de pécune vient s'ajouter à la maladie.

On ne demanderait en échange qu'une simple signature sur un petit contrat d'assurance sur la vie au profit du philanthrope qui se chargerait de toutes les formalités auprès de la Compagnie d'assurances ainsi que de payer les primes.

S'adresser aux bureaux du journal qui indiquera.

## NATURALISATION FRANÇAISE

C'est toujours avec plaisir que nous enregistrons les naturalisations accordées à nos protégés, déjà si français de cœur. En voici deux, cette semaine, à Sfax: M. Alexandre Samama, directeur des Magasins généraux, et M. Elie Scemla, directeur de la succursale de la Banque de Tunisie, viennent de recevoir leurs lettres d'admission dans la grande famille française.

Tous nos compliments à nos nouveaux compatriotes et nos vœux de voir les portes de la naturalisation un peu moins chichement ouvertes à toutes les personnes honorables qui en feraient la demande et qui seraient dignes de devenir des nôtres.

## PRÊTRES ET COMÉDIENS

Notre confrère Edouard de Bellaing, de la Tunisie Française, est un pince-sans-rire. Après avoir assimilé la Cathédrale à un théâtre, ne vient-il pas, en quelque sorte, de comparer Mgr Pons, le fada confrencier, à un comédien?

Dans sa « Semaine » de lundi 16 courant, il écrit sans sourcilier: « Deux « dernières » ont clos la semaine à Tunis: Mlle Juliette Clarel et Mgr Pons nous quittent. Le même jour, l'un et l'autre ont fait leurs adieux au public tunisien. J'ai dit ailleurs ce que je pensais de Mgr Pons et je m'en serais voulu qu'on ait vu une ironie quelconque dans les quelques lignes que je lui consacrais. Ce prélat, pour ne point négliger les questions de l'heure présente, s'est conquis un public fidèle et enthousiaste, etc... »

Autant dire clairement, n'est-ce pas, que le fameux calotin n'est qu'un vulgaire cabotin.

## LES TUNISIENS AU MAROC

Nos lecteurs se souviennent du docteur Maurice Lumbroso, qui était ici médecin de plusieurs associations de mutualité, après avoir longtemps exercé comme interne à Marseille. Notre ami, qui fut le collaborateur médical du défunt Phare, a été, en 1911, lors de la grande épidémie, le héros d'une aventure qui fit quelque bruit. Pour s'être refusé à signaler un cas de choléra dont il n'était pas très sûr, ne voulant pas en cela imiter certains de ses confrères qui, affolés, déployèrent un zèle par trop néfaste à un tas de personnes non atteintes du mal — il se vit l'objet de poursuites judiciaires, qui furent, du reste, abandonnées sitôt l'épidémie disparue.

Les nombreux amis qu'il a laissés en Tunisie apprendront certainement avec plaisir que M. Lumbroso, parti au Maroc peu après son mariage, est aujourd'hui établi à Casablanca et qu'il s'y est déjà fait une brillante situation.

## LE CARNAVAL DE TUNIS

Nos fêtes carnavalesques ont été, cette année, excessivement brillantes. Temps splendide, affluence de touristes, entrain endiablé de la population, bals, batailles de fleurs, cavalcades, travestissements riches et nombreux, animation extraordinaire, tout est très bien.

Toutes nos félicitations aux dévoués membres de notre Comité des Fêtes, qui n'ont connu ni trêve ni repos pour donner à leurs concitoyens un délassement de bon aloi, aux étrangers des spectacles magnifiques, et au commerce local une impulsion appréciée.

Le Comité des Fêtes est installé « dans ses meubles » aujourd'hui, dans un beau local construit expressément pour lui. Il est, en outre, propriétaire de tout le matériel nécessaire. Nul doute que l'année prochaine, quand notre Champ de Mars sera terminé et quand notre projet de huit jours entiers de fêtes sera adopté, le Carnaval tunisien ne dépasse en splendeur tout ce qui se fait dans ce genre dans l'ancien et le nouveau mondes.

## EMPEREUR OU PRÉSIDENT ?

Je Sais Tout publie dans son dernier numéro, en couverture, un beau portrait en couleurs de M. Raymond Poincaré, Président de la République Française.

Or, pour qui connaît la physionomie de notre ami M<sup>e</sup> Gallini, maire de Sousse, ce portrait de la revue parisienne est frappant de ressemblance avec le Conseiller général de la Corse, surtout si on le rapproche d'un cliché paru récemment dans la Tunisie Illustrée.

Les envieux et les atrabilaires qui accolaient au nom du sympathique membre de la Conférence Consultative, le qualificatif d'Empereur du Sahel, en raison d'une parenté napoléonienne de traits et de démarches, vont-ils à présent dénommer M<sup>e</sup> Gallini Président de la République Sahélienne ?

Nous avons déjà en M. Lépiney un sosie plus que parfait de M. Fallières. Avec un peu d'application, notre ami pourrait, assez flatteusement, se parer du titre d'alter Poincaré.

## LES BAGNES INDUSTRIELS

On nous rapporte que le profe d'une imprimerie de second ordre de Tunis, qui s'en prétend volontiers le co-propriétaire, a élevé l'exploitation à outrance du malheureux personnel soumis à ses ordres, à la hauteur d'un principe.

En dépit des engagements solennels pris par tous les imprimeurs il y a plusieurs années, lors du mouvement typographique qui détermina la venue à Tunis de MM. Keuffer et Burgard, membres du Comité Central de la Fédération Française du Livre, de respecter la journée de neuf heures, ce chef d'atelier fait faire neuf heures et un quart de travail effectif, se disant sans doute que ces quinze minutes passeraient inaperçues.

En outre, il se montrerait extrêmement rigoureux envers ses ouvriers et apprentis. Vous vous demandez peut-être pourquoi ces derniers acceptent de travailler sous sa férule? Hélas, quand on est prolétaire, on n'a pas toujours l'embarras du choix en ce qui concerne la place où l'on gagne sa vie.

Et dire que cet homme fut longtemp à la tête d'un syndicat d'une importante ville d'Algérie. Après avoir longtemp tonné contre les exploitateurs, l'envie lui est probablement venue, avec l'âge, de tâter, lui aussi, de l'exploitation.

## A L'ARIANA

Nous nous étions fait l'écho des doléances des habitants de ce charmant village au sujet des faits et gestes de leur éditilé.

Une Commission municipale ayant été créée dans cette localité il y a près d'une dizaine d'années, les Arianiens, un peu trop pressés, ne voyaient point s'accomplir au gré de leurs vœux, plusieurs des réformes de voirie et autres qu'ils espéraient voir réalisées avec l'installation de la Commission municipale.

Aujourd'hui notre impartialité habituelle nous oblige à faire connaître l'autre son de cloche. L'Administration incriminée nous a fait savoir, en effet, que si certaines améliorations absolument indispensables n'ont pu jusqu'à présent être mises à exécution, la faute ne lui incombe nullement, car elle s'était inquiétée des moindres détails dès le début.

La question de l'éclairage, entre autres, n'a pu aboutir faute d'entente soit

# Absinthe Supérieure PREMIER FILS

Agent général pour la Tunisie : Aug. DUCROS - Tunis

avec la Compagnie du Gaz soit avec celle des Tramways, et l'éclairage préconisé actuellement ne serait que provisoire en attendant une meilleure solution.

Quant à la question des égouts, qui va de pair avec celle de l'installation des conduites d'eau de Zaghuan, les projets et délibérations de la Municipalité seraient déjà soumis depuis assez longtemps aux Pouvoirs compétents, dont on attend la décision.

Cette question des égouts est d'une certaine importance : en effet, L'Ariana est un coin délicieux de la banlieue tunisoise recommandé pour son air très pur par les médecins aux malades et aux convalescents. Faute d'égouts, l'atmosphère naturellement se vicie et le village se verra peu à peu déserté.

Nous ne faisons qu'esquisser aujourd'hui les desiderata de L'Ariana, nous réservant d'y revenir plus en détail au jour prochain en attirant sur elle l'attention pour contribuer au développement et à la prospérité qu'elle mérite pleinement.

Mais nous tenons dès maintenant à souligner le zèle et le dévouement apportés par les conseillers municipaux de cette localité aux intérêts qui leur sont confiés.

## CARNET BLEU

Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Lucienne Prévost, fille de M. Prévost, ingénieur en chef de la Compagnie Bône-Guelma, ancien Vice-Président de la Municipalité de Tunis, avec M. Jean Thermes, fils du grand industriel d'Albi.

Nous présentons à M. Prévost tous nos compliments et adressons aux fiancés nos meilleurs souhaits.

## ÉNÉRVANTES FORMALITÉS

Tous nos compatriotes savent combien est énervante la visite des bagages à l'arrivée des bateaux à la douane de Marseille.

Mais celle-ci l'est encore plus lorsqu'il y a foule de voyageurs et que le bateau arrive de nuit, comme le *Carthage* ou le *Manouba*.

M. le Résident général a été spectateur d'une de ces visites à sa récente arrivée à Marseille. Nous espérons que ce qu'il a vu fera activer promptement les pourparlers avec le Ministère des Finances pour que cette visite ait lieu à Tunis même avant l'embarquement, ainsi que cela se fait maintenant en Algérie.

Ce ne sera pas l'une des moindres améliorations obtenues et apportées aux relations entre les deux pays.

La visite au départ n'a plus le même inconvénient qu'à l'arrivée à Marseille où le plus souvent on débarrasse après une traversée plus ou moins pénible, généralement plus tard qu'on ne pensait, avec la hâte de fuir le bateau et d'arriver promptement à la gare pour ne pas manquer un train en partance.

## POUR LE PEUPLEMENT FRANÇAIS

Ce n'est pas sans surprise que nous avons lu, dans la *France Militaire*, que le Ministre de la Guerre avait décidé qu'au lieu d'être astreints à trois années de service, comme tous les Français résidant à l'étranger, dans les pays limitrophes de la Méditerranée, les Français établis au Maroc, soit dans la zone espagnole, soit dans la zone internationale de Tanger, seraient considérés comme résidents en pays de protectorat et admis au bénéfice de l'article 90 de la loi du 21 mars 1905, lequel prévoit l'obligation d'une année de service maximum dans le corps voisin.

Ainsi, les jeunes Français établis au Maroc ne feront qu'un an, tandis que les Tunisiens feront trois ans en Tunisie et un an au Maroc.

On peut prévoir que cette mesure va donner une activité intense à l'exode vers le Maroc, alors que le peuplement français de la Tunisie reste stationnaire.

Et pendant ce temps, l'invasion étrangère s'étendra au point que, dans certaines parties de la Régence on se demande si la Tunisie est un protectorat français ou italien, tellement sont nombreux les Siciliens qui infestent certains centres.

Nous appelons sur la circulaire ministérielle toute l'attention de M. le Résident général, pour que le même traitement soit appliqué aux jeunes Français de Tunisie, afin de les y retenir puisqu'il y ait compensation si possible avec l'immigration étrangère.

## UN TORTIONNAIRE A TOZEUR

L'an dernier, pendant les vacances de Pâques, M. le député Charles Dumas, délégué par le Parti Socialiste Unifié, faisait une enquête sur l'Indigénat en Algérie-Tunisie.

Au cours de sa longue tournée, il eût l'occasion d'entendre bien des doléances et d'avoir sous les yeux les spectacles les plus divers, tristes ou réjouissants.

Mais c'est surtout à Tozeur qu'il lui fut donné d'apprécier la mentalité de certain fonctionnaire français de cette localité.

Revenant de visiter la superbe oasis en compagnie de notre Rédacteur en chef et de M. Samama-Chikly, qui s'était aimablement offert de les accompagner, ils aperçurent ledit fonctionnaire armé d'une matraque en train de frapper à tour de bras sur les reins d'un jeune indigène qui poussait des cris déchirants à fendre l'âme du plus endurci des gardes-chiourme.

Comme M. Dumas et ses compagnons n'avaient pu contenir leur indignation, le fonctionnaire en question, fort penaud

d'avoir été aperçu, s'en fut rôder autour des visiteurs pour fournir des explications qui ne lui furent pas demandées, car Ch. Dumas voulait aviser la Résidence générale.

Mais, par suite de circonstances particulières, Dumas dut s'arrêter à Sfax et à Sousse et n'eût pas le temps de voir M. Alapetite et de l'entretenir du fait.

Nous y avons songé pour lui, peut-être un peu tardivement, mais il n'est jamais trop tard pour dénoncer une friponnerie qui emploie d'aussi misérables moyens de correction, que le caractère français réproche.

Vient de paraître : **Libérez les Indigènes ou Renoncez aux Colonies**

PAR CHARLES DUMAS député Eugène Figuière, éditeur, 3, rue Corneille, Paris. — Prix : 3 fr. 50.

## Réorganisation des Services de la Police Tunisienne

Nous n'irons pas jusqu'à dire que c'est avec un véritable soulagement que la population tunisienne a vu partir M. Léal; ce dernier n'était pas un tyranneau, non, mais il était volontiers assez hautain, ne tenait jamais compte des desiderata du public et mettait son amour-propre à dédaigner les divers vœux exprimés par la presse.

Et ainsi, prenant peut-être exemple sur le maître, voulant paraître plus royalistes que le roi, certains commissaires de police et même plusieurs de leurs subalternes, se montraient rogués et cassants avec les pauvres justiciables, « engueulant » également inculpés, et plaignants ne voulant rien entendre, véritables colonels Scrogneugnieu.

La presse tunisienne s'est toujours plainte amèrement de cette attitude. Bien rares étaient les personnes qui, à la moindre convocation de la police ne se sentaient pas envahis par une vague appréhension. Ces messieurs de la police étaient tellement sévères, vous recevaient avec une urbanité si peu écossaise, le commissaire vous accueillait avec une mine si rébarbative, que l'on hésitait à frayer avec ces fonctionnaires.

Et notez que c'était la même discourtoisie pour tout le monde; ces messieurs ne voulaient point faire de jaloux; qui que vous soyez, à quel que titre que vous ayez à faire avec eux, c'était toujours le même accueil autoritaire et méprisant qui vous était réservé.

Empressons-nous d'ajouter qu'il y a d'honorables exceptions à cette règle et qu'une petite minorité de fonctionnaires de la police tunisienne sait allier avec ses devoirs la plus exquise courtoisie, qui n'est pas, du reste, incompatible avec la bonne marche des services.

Policier n'est pas synonyme de bouledogue, que diable! Et l'on peut être en même temps un excellent policier et un homme bien élevé.

Aussi, c'est avec joie que la population a appris le grand mouvement préparé par le nouveau et sympathique Directeur de la Sûreté, M. Dayer; on va voir enfin changer un peu cette atmosphère; quelques-uns des plus féroces vont être envoyés à l'intérieur. Allons, tant mieux, et avec tout le monde nous nous en réjouissons.

L'exactitude est, dit-on, la politesse des rois; la courtoisie devrait être la règle imposée à ces messieurs de la police, quel que soit leur grade.

Nous avons, dans notre dernier numéro, attiré l'attention de M. Dayer sur la grande quantité de coupe-files distribués avec trop de complaisance par son devancier, à tous ceux qui se prétendaient collaborateurs de problèmes folliculaires.

Nous avons été heureux de lire samedi matin, dans la *Dépêche Tunisienne* le communiqué suivant :

« Le Directeur de la Sûreté publique fait établir en ce moment un nouveau modèle de coupe-file de presse uniquement destiné aux journalistes professionnels.

D'ici peu les intéressés seront informés des conditions dans lesquelles ils pourront les retirer. »

Notre excellent confrère le *Courrier de Tunisie* fait suivre cette note des commentaires suivants :

« Nos confrères ont protesté avec raison contre la trop grande facilité avec laquelle les coupe-files étaient distribués, par le passé. M. le Directeur de la Sûreté a, sans doute compris qu'il y a là une question de dignité professionnelle et que le titre de journaliste ou publiciste, dont se

parent tant de présomptueux, doit être strictement réservé à ceux qui en remplissent réellement les fonctions. »

Nous n'avons point, évidemment, de conseils à donner à l'honorable Directeur de la Sûreté; toutefois, nous le prions de ne délivrer dorénavant des coupe-file qu'à bon escient, aux journalistes dignes de ce nom et réellement attachés à un organe sérieux et non à d'ignares individus doués d'un aplomb imperturbable et se donnant pour correspondants ou collaborateurs de vagues revues touristiques, mutualistes ou artistiques de l'Algérie ou de la Métropole.

Seuls les journalistes professionnels écrivant dans des feuilles existantes, ont réellement besoin de cette carte. On se demande pourquoi tel correspondant d'une revue littéraire trimestrielle de Fouilly-les-Oies en aurait? Est-ce pour s'en pavaner et encombrer le terre-plein de l'avenue Jules-Ferry lors de la revue du 14 juillet? Allons, ouste, Messieurs les pseudo-publicistes, rentrez bien vite votre laissez-passer, que vous ne devez qu'à la faveur coupable de quelque rédacteur ami qui l'a sollicité pour vous.

En adressant nos remerciements à M. Dayer pour avoir pris en considération notre vœu d'une utilité incontestable, nous exprimons le désir de voir le coupe-file renouvelé chaque année ou tout au moins tous les deux ans, de façon à ne jamais laisser se fourvoyer dans les rangs de notre profession des gens qui n'ont de journalistes que le nom ou qui ont cessé de l'être par suite de la disparition de leur journal.

Nous avons annoncé la prochaine création de plusieurs services de police nouveaux.

Certains d'entre eux sont à l'état de projet; d'autres, comme celui des fraudes, sont complètement réorganisés; d'autres, enfin, ont commencé à fonctionner. Parmi ces derniers, le service de surveillance des ports et chemins de fer de la Régence, sous la direction de M. le Commissaire Clapier, est destiné à centraliser tous les renseignements administratifs ou judiciaires touchant les faits qui se produisent sur les voies ferrées ou dans les ports.

Ce service est appelé à fournir de précieux renseignements concernant le mouvement des voyageurs et le trafic des marchandises, et aura des ramifications sur tous les points du territoire. Des bureaux seront installés au port et à la gare de Tunis.

## Feuilles au Vent

### LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES

Vous êtes impatient de faire fortune? Permettez-moi de livrer à vos méditations une formule commode que j'ai trouvée dans un manuel assez peu connu. Voici :

Vous louez un grand local. Vous le meublez somptueusement, vous y installez un personnel nombreux : caissiers, dactylographes, garçons galonnés, etc. Cette besogne préparatoire accomplie, vous choisissez vos « affaires ».

C'est ici que la tâche devient délicate : il faut à la fois inspirer confiance au public et l'effrayer un peu pour flatter son goût du risque. Mais, quand on a la vocation, on trouve toujours.

L'essentiel est de faire connaître au plus grand nombre possible de vos contemporains (surtout à ceux qui, dans les villages les plus reculés, ont enfoncé leurs économies dans leurs bas de laine) que vous allez les enrichir rapidement : en des prospectus savamment rédigés, vous vantez les mérites de la Société des Mines de Cacao d'Océanie, de la Société des Plantations de palmiers de Sumatra, de la Société pour l'exploitation de l'Energie solaire (Chaleur, Force, Lumières). Rapports d'ingénieurs, attestations d'experts; les dividendes ne sauraient être inférieurs à 10 pour cent et s'élèveront vraisemblablement à 15 et 20 pour cent. Au surplus, on peut y aller voir.

Au bout de quelques jours, confortablement installé dans votre fauteuil directorial, vous déchantez un volumineux courrier. De nombreux correspondants : vieilles filles, petits rentiers, fonctionnaires retraités, prêtres surtout, demandent des renseignements complémentaires. Vous répondez par un prospectus avec photographie;

rien ne vaut le document photographique : on ne saurait mettre en doute l'existence d'une mine dont on voit les puits! La semaine suivante, les souscriptions affluent. Votre Maison existe.

Pour combien de temps? Cela dépend de votre savoir-faire. Si vos correspondants se plaignent de ne pas toucher les dividendes promis, vous leur faites observer que vous n'êtes pas un philanthrope et qu'ils n'ont pas le sentiment des affaires.

S'ils se fâchent, vous criez plus fort qu'eux. Si les choses se gâtent, vous en êtes quitte pour un petit voyage à Fresnes : toutes les professions ont leurs risques! Au retour, d'ailleurs, vous pourrez recommencer vos opérations et vous retrouverez la plupart de vos clients : ils n'auront pas oublié que vous les avez fait vivre dans la douceur de l'espérance.

Autre hypothèse : il peut arriver, malgré tout, qu'une de vos entreprises fonctionne réellement et donne des bénéfices. Sans l'avoir voulu, vous devenez alors un honnête homme et un grand financier. Mais un tel miracle risque de détourner de vous la faveur de cette variété de l'espèce humaine qu'on appelle les « poires ». Et cela est grave. G. G.

## La HERNIE

La hernie n'est plus une infirmité pour les blessés qui adoptent les nouveaux Appareils sans ressorts de A. CLAVERIE.

Les Appareils CLAVERIE sont les seuls appareils sérieux et essentiellement perfectionnés.

Recommandés par le Corps médical, ils ont obtenu un Grand Prix et deux Médailles d'Or aux dernières Expositions Universelles de Turin (1911), de Londres (1912) et de Gand (1913).

Enfin, de nouveaux perfectionnements (brevetés S. G. D. G.) les mettent à l'abri des contrefaçons et des imitations grossières dont les grandes inventions ne manquent pas d'être l'objet.

Aussi nous sommes heureux de rappeler à nos lecteurs que M. CLAVERIE est actuellement de passage en Tunisie et nous les engageons vivement à profiter de sa trop rare présence parmi nous, pour aller rendre visite à l'éminent Spécialiste, qui recevra de 9 h. à 5 h. :

TUNIS, lundi 23, mardi 24 et mercredi 25 février, Grand Hôtel de Paris; Bizerte, jeudi 26, Grand Hôtel.

Ceintures perfectionnées et Appareils CLAVERIE contre les maladies de matrice, déplacement des organes, varices, déviations du corps, etc.

## EN ALGÉRIE

### Le livre de Charles Dumas

La Chambre s'est occupée pendant plusieurs semaines de l'Algérie, et le Gouverneur, M. Lutaud, à lui seul, a occupé la tribune trois séances durant. Les indigènes de notre colonie tiraient-ils profit de ce débat qu'ils attendaient impatientement? Il n'y a pas apparence.

On a tout dit sur la façon dont la France bourgeoise traite les musulmans d'Algérie. On leur a pris leur sol et on les fait travailler pour des salaires grossiers sur cette terre qui était à eux. Depuis 85 ans, on ne les a pas instruits, on ne leur apprend même pas le français. On les oblige à payer presque tous les impôts directs de la colonie. Leur droit de suffrage et de représentation est tout-à-fait dérisoire. Et ce qui est le pire, un administrateur peut les emprisonner sans jugement, il peut leur refuser le droit d'aller et de venir librement dans le pays, de se rendre d'une ville ou d'un village dans un autre, il peut leur imposer des corvées. Tout ceci, au nom de la République française, de la liberté, de l'égalité, de la fraternité.

M. le Gouverneur général Lutaud estime que tout est bien ainsi. Il veut que cet état de choses continue de durer et il l'affirme tranquillement à la tribune : « Nous ne demandons pas à nos sujets d'être des intellectuels, nous ne leur demandons même pas de parler français ». Il lui suffit qu'ils soient des esclaves résignés auxquels nous apprendrons des procédés de culture plus modernes afin que les colons et l'administration puissent plus fructueusement les exploiter.

Quant à la suppression de l'indigénat, de ce statut abominable qui, pour notre honte, est encore imposé aux musulmans d'Algérie, M. le gouverneur ne juge pas que le moment

soit venu de le réaliser. Il va y avoir encore bien des déceptions et des désillusions dans les pauvres gourbis entourés de jujubiers, dans les villages arabes du bled, dans les médersas où de trop rares indigènes sont appelés à profiter d'un enseignement élevé. M. Albin Rozet n'en a point fini avec son apostolat!

Le Parti Socialiste ne peut manquer de joindre sa protestation à celle de M. Rozet. Il se doit à lui-même de faire entendre aux musulmans d'Algérie qu'il s'élève avec force contre les conceptions retrogrades de M. Lutaud.

Et, justement comme pour répondre par avance au Gouverneur, voici que vient de paraître à la Librairie Figuière, un excellent livre de Charles Dumas sur la question indigène : « Libérez les Indigènes ou renoncez aux Colonies ». Notre camarade s'est rendu sur place pour étudier ce problème; il s'est documenté aux sources les plus authentiques, et comme Ch. Dumas est un des plus sûrs gardiens de la doctrine socialiste, comme il a l'esprit philosophique et généralisateur, son livre apporte une contribution de grande importance à l'étude du colonialisme qui s'impose depuis longtemps à nos congrès internationaux.

Pourquoi, se demande Dumas, nos gouvernants maintiennent-ils en Algérie les arabes à l'état de servitude? Sans doute, parce que les colons y trouvent leur compte, parce que cette politique sert leurs intérêts immédiats et parce qu'ils redoutent que les Arabes instruits et libérés ne les jettent à la mer.

Mais à cette raison s'en ajoute une autre, d'un autre ordre, qu'ils mettent en avant pour dissimuler la première, l'inavouable. Afin de justifier la manière forte de l'heure présente, on affirme que les musulmans d'Algérie quelle que soit leur origine : arabe, kabyle ou berbère, appartiennent à des peuples d'une infériorité indéracinable, destinés à rester toujours des sujets résignés que domine la terreur. Et pourquoi cela? A cause de l'Islam! Ceux qui suivent le drapeau vert du Prophète ne sauraient s'adapter à la vie moderne. Ils ne peuvent évoluer, ils sont figés dans le fanatisme et dans le fatalisme!

Affirmation fautive, répond Dumas, au nom de l'expérience, au nom de notre matérialisme historique. L'infériorité que l'on reconnaît aujourd'hui chez les indigènes, elle a pour causes notre politique coloniale néfaste, c'est entendu, mais elle provient aussi — et surtout — de leur façon primitive de produire. Qu'on les laisse pénétrer par le mode de production capitaliste et l'on verra avec quelle rapidité s'en iront toutes leurs conceptions religieuses et morales.

Laissez entrer en Algérie la grande vie industrielle, celle qui transforme vraiment les peuples; et très rapidement disparaîtront les mœurs, les traditions, les croyances qui semblent aujourd'hui figées et incapables d'évolution. Pour vous en convaincre, voyez ce qui se passe en ce moment au Japon et même en Chine. Déjà, d'ailleurs, dans les grands centres comme Alger et Oran, l'Islam a ses libres penseurs et ses sceptiques; cette religion-là perdra sa puissance comme les autres; toutes ses vieilles formules, tous ses rites éclateront à mesure que se modifieront là-bas, comme ailleurs, dans le sens capitaliste le mode de produire.

Mais non! il n'y a pas de peuples figés, immobilisés à jamais dans des formes de croyances, incapables à l'évolution, inaccessibles au progrès. Les musulmans d'Algérie, héritiers d'une civilisation qui fut si brillante au moyen âge, n'appartiennent pas à des peuples inférieurs. Ils peuvent avoir accès à la liberté; ils y aspirent avec avidité. Mais nous les avons, jusqu'à présent maintenus dans une ignorance épaisse et dans une servitude dégradante. On menace de continuer contre eux cette politique odieuse, contraire à l'humanité, contraire aux intérêts bien compris de la France. Nous ne cesserons, nous socialistes, d'élever notre protestation véhémentement. Et il faut féliciter Charles Dumas d'avoir, dans son livre récent, donné à cette protestation une forme à la fois si vigoureuse, si précise, si éloquente et si impartiale.

Marcel CACHIN

Lire LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE c'est s'instruire.



# OXYGENEE CUSENIER

PREMIERE MARQUE DU MONDE

DANS TOUS LES CAFES  
EXIGER LA BOUTEILLE

M. BEMBARON, Agent

TUNIS — 57, Rue de Naples, 57 — TUNIS



## CLINIQUE VÉTÉRAIRE

BONNENFANT, administrateur

Boxes, Chenils,  
Pension pour Chevaux et Chiens

— ROUTE DE L'ARIANA —

### Chaux Hydraulique & Ciment

PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)

Bureau : 22, rue Es-Sadikia

Téléphones : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hamman-Lif)

### Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville

F. BERNET

TUNIS — 23, rue d'Italie, 23 — TUNIS

Liqueurs de Marques  
Eaux Minérales, etc.  
LIVRAISON A DOMICILE

Les Placements Exceptionnels  
5 % net d'impôt, sans courtage  
ou commission quelconque, constituent un placement  
exceptionnel. C'est le cas du

### BON DE CAISSE

qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la  
Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

### Maison de PYROTECHNIE

Joseph PAONESSA, artificier

Fournisseur de S. A. le Bey et de la ville de Tunis  
Magasin de Vente : 35, Avenue Jules-Ferry — TUNIS

Terches en feux de couleurs pour retraits aux flam-  
beaux — Spécialité de signaux pour la Marine  
et les Chemins de fer  
Mèches de sûreté pour Mines

Fabrique à Borgel, route de La Goulette

TÉLÉPHONE 430

### Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés  
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéances fixe  
avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques  
ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, sous-  
criptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit cir-  
culaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.

Dépôts à vue : 2 0/0

Dépôts à échéance fixe (de 2 à 4 ans) : 3 0/0

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition  
du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de proprié-  
tés.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux  
déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Locations de compartiments à partir de 5 francs par mois

### BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs

S'ège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia  
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et de lettres de Crédits — Chan-  
ge de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux  
— Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de  
banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

### Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme — Capital 75 millions

SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France

Agences à SOUSSE et à BIZERTE

PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Fon-  
cier de France amortissables de 10 à 30 ans.

Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements,  
Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises

Garde de titres, Paiement de coupons, Paiements télégraphi-  
ques, Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays, Location  
de Coffres-forts, Changes de monnaies étrangères, Dépôts de  
fonds à échéances fixes, Un an à 4 ans 3 0/0.

Dépôt à vue, Comptes chèques avec intérêts.

### SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000

Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence

Agence en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX

Principales Opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts  
— Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avan-  
ces sur marchandises et connaissances — Crédits documen-  
taires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations  
de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avan-  
ces sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte  
de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres  
de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France  
et de l'Étranger.

### GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI

Récompense à plusieurs expositions et concours, Médailles  
d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours  
Paris 1900.

### DANS LE MONDE ENTIER

Les Agriculteurs, les Industriels,  
les Marines de guerre et Marchande,  
les Automobilistes, les Aviateurs, etc.  
graissent leurs machines avec les Huiles Minérales  
Américaines

### VACUUM MOBILOL

Marque "GARGOYLE,"

et reconnaissant Tous la supériorité des Lubrifiants fabriqués  
par la

"VACUUM OIL COMPAGNY,"

Société anonyme au capital de 2.000.000 de francs

Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :

5, rue Saint-Charles — TUNIS

T légr. Import-Tunis

Téléphone : 0.74

### Compagnie de NAVIGATION MIXTE

Compagnie Touache -- Paquebots-poste français  
AGENCE DE TUNIS

Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie,  
la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc.

Transport de passagers, de dépêches et de Marchandises.

ARRIVÉE de MARSEILLE tous les dimanches à 9 h.

— à MARSEILLE tous les Mercredis à 5 h. 15 matin.

— de MARSEILLE, tous les vendredis à 4 h. 15 m.

— de la COTE TUNISIENNE, Tripoli, Djerba, Gabès,  
Sfax, Méhdia, Monastir, Sousse, tous les samedis  
à 9 h. 30.

DÉPART de TUNIS pour MARSEILLE tous les lundis, à 3 h. s.

— de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et  
TRIPOLI, tous les mercredis à midi.

— de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis 10 h. m.

— de MARSEILLE pour Tunis tous les mercredis à midi.

— de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Sousse, Mon-  
astir, Méhdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli tous  
les vendredis à 8. soir.

— de MARSEILLE pour BIZERTE, TUNIS (facultatif).

Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax,  
Djerba Zarzis et les Bibans et retour par les mêmes escales  
(sauf modifications).

La Compagnie accepte avec connaissements directs les mar-  
chandises à destination de Toulon, Cannes, Nice et tous les  
points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dun-  
kerque.

La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets  
de Tunis à Paris et retour.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence,  
à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents Principaux : PÉDELUPÉ Frères.

### Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX RAPIDES

Arrivées et Départs de la Semaine :

ARRIVÉES

Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte

Mardi à 3 h. du soir, service rapide, de Marseille.

Mercredi, à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Sousse.

Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.

Vendredi à minuit, service, rapide de Marseille.

Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bougie, Djidjelli,  
Bône, Philippeville, Bône, La Calle, Tabarka et Bizerte.

Samedi à 5 h. 30 du matin, service de Bordeaux, Nantes et  
Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.

DÉPARTS

Dimanche à midi, service direct pour Mars ille.

Dimanche à 2 h. du soir, service rapide pour Sfax et Sousse.

Mercredi à midi et demi, service rapide pour Bizerte et Mar-  
seille

Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.

Vendredi à 2 h. du soir, service rapide pour Marseille.

Samedi à 10 h. du matin, service pour Bordeaux, Nantes et  
Saint-Nazaire par transbordement.

N.-B. — Un service de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-  
Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la  
Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

### Chaussures FAURE

solides pour la marche et la campagne

Chaussures FAURE

habillées pour soirées

Chaussures FAURE

Pantoufles chaudes et élégantes,

sabots, galoches, chaussons

Chaussures FAURE

Dames, Messieurs, Fillettes et Garçonnetts

14, rue d'Italie, 14 — TUNIS

Succursale à BIZERTE

### R. WALLUT & Cie

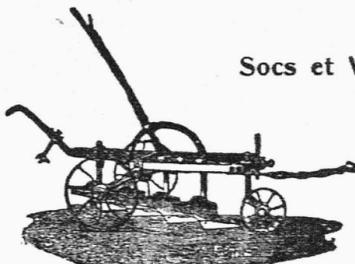
(R. WALLUT, G. HOFFMANN, associés)

99, rue de Portugal — TUNIS

### Déchaumeuse RICHTER

Socs et Versoirs

en acier



Catalogue spécial franco sur demande

### VILLA DE L'ARCHET

HOTEL, PENSION DE FAMILLE

à Saint-Cergues (Haute-Savoie)

Chambre & Nourriture comprise, 4,50, 5 et 6 fr. par jour

Cure d'air — Situation agréable, aux pieds des Monts Voiron

Vue splendide. — Beaux Ombrages. — Confort et Cuisine soignée.

Centre d'Excursions

A 8 minutes de chemin de fer d'Annemasse. — A 30 minutes

de Genève. — A proximité de Thonon, Evian, GENÈVE etc.

Chambre noir pour photographie

Conditions spéciales pour Famille

Ecrire : PILLONEL, Villa de l'Archet, St-Cergues (Hte Savoie)

ou au journal pour les renseignements

### MAISON A. MODIGLIANI

Fondée en 1868

AGENTS MARITIMES

Affrètements — Assurances Maritimes

Embarquements et Débarquements

Succursales: BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Adresse Télég. : Maritimes-Tunis

Téléphone 74

TUNIS — 5, Rue Saint-Charles, 5 — TUNIS

### AGENCE DANA

9, rue Es-Sadikia, 9 — TUNIS

Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix

très réduits. — Formalités en douane. — Assurances Maritimes.

— Embarquements et débarquements.

Avances sur marchandises. — Transports pour tous pays à

forfait. — Garde-meubles assuré. — Billets circulaires. — Bil-

lets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises

et étrangères, correspondants partout.

Emballage de mobiliers. — Maison de Confiance.

Entrepôts : Avenue de Londres prolongée ; 30, rue de Mont-

pellier et rue du Caire

Téléphone 190

### L'Aermotor

Moulin à Vent en acier galvanisé

Les plus Hautes Récompenses aux Expositions

Pour tous renseignements, s'adresser chez :

M. P. LECLERCO & Co

Avenue de Carthage — TUNIS

### HUILES MINÉRALES

Huiles végétales industrielles — Huiles animales

Graisses consistantes

Brosseries, Articles de cave — Couleurs et Vernis

### DROGUERIE HABIS

TUNIS — 94, rue de Portugal (angle rue de Belgique)

Plantes médicinales, Produits chimiques, Eaux minérales

### Boulangerie-Pâtisserie-Confiserie Anglaise et Viennoise

Wagner & Co

24, rue d'Italie — TUNIS — Avenue de Paris, 8

Téléphone 44

Pâtisserie de premier ordre - Confiserie fine - Chocolats - Fournitures

pour Soirées, Baptêmes et Mariages - Pain Français - Pain Viennois

et Anglais - Pain de Ménage - Crème Chantilly de France.

Service à domicile. — Expéditions dans toute la Régence.

SUCCURSALE à SOUSSE : Angle des rues du Marché et Villedon.

### Petites Annonces

la ligne 0,25 la ligne

Les petites annonces classées  
sont acceptées au bureau du  
journal le lundi avant quatre  
heures du soir. Elles doivent  
comporter au moins deux lignes  
soit cinquante centimes au mi-  
nim.

### A VENDRE

une propriété  
de 10 hectares  
d'un seul tenant, située à Ma-  
chilly (Haute-Savoie), à 200 mè-  
tres de la gare.  
Maison d'habitation composée  
de 4 pièces, une cave et grenier,  
grange, écurie pour 12 bêtes,  
remise, porcherie, chambré à  
lessive et ponailler, le tout en  
bon état  
S'adres. à M. Armand LOUP  
au dit lieu.

### Petite Correspondance

Nous refusons systématique-  
ment toute insertion de nature  
à choquer la pudeur de nos  
lecteurs.

### Leçons

Leçons d'arabe et d'anglais à  
domicile. Journal.

Les offres et demandes d'em-  
ploi sont acceptées gratuite-  
ment par le canal de l'Office  
du Travail.

**Restaurant du Japon**  
C. Fiorini & C. Falorni, propriétaires  
8, rue de la Kasbah — TUNIS  
près de la place de la Bourse, au premier étage  
Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vrai Cui-  
sine Italienne. — Spécialité de Raviole et Casate. — VINS  
Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et  
Vins de Chianti.

**Imprimerie de l'Orient**  
40, Rue des Maltais  
TUNIS

Travaux en toutes Langues

### BENGALINE

PEINTURE

email, perfectionnée

DÉPOT

Droguerie Nationale

CRÈCHE Père & Fils

6, rue d'Italie — TUNIS

Représentant :

J. C. BONICI

11, rue d'Algérie — TUNIS

# TUNISIA-PALACE

Hotel de premier ordre

TUNIS

Hôtel de premier ordre

Lumière électrique

150 CHAMBRES & SALONS

Lumière électrique

Le plus bel Hôtel du Littoral Africain -- Jardin d'Hiver

Seul Hôtel à Tunis avec Ascenseur

Tout confort moderne